

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2017

À cette assemblée extraordinaire tenue le 31 mai 2017 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Raymond Beaudoin, Robert Lépine, Michel Trottier, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2017-05-31-115

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2017-05-31-116

### DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER EN REGARD DU RÈGLEMENT NUMÉRO 158-2017

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, dépose au conseil le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en regard du Règlement numéro 158-2017 décrétant des travaux de mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne prévoyant une dépense de 1 813 400\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 1 813 400\$ remboursable sur 20 ans.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Casimir accepte le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en regard du Règlement numéro 158-2017.

ADOPTÉE

2017-05-31-117

### LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h05.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry  
Maire